

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil d'administration (CA)

Séance du 21 mai 2024

Le Conseil d'administration a approuvé :

- ❑ Le procès-verbal du Conseil d'administration du 19 décembre 2023
- ❑ Le procès-verbal du Conseil d'administration du 16 avril 2024
- ❑ Les critères et plafonds de bourses de mobilité à l'international à compter de l'année universitaire 2024-2025, sur proposition de la commission de bourses de mobilité
- ❑ La non ouverture du master 1ère année mention « Théâtre » parcours-type « Théâtre et écritures formation en alternance » au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ Le remplacement d'un membre du collège « Établissement » au Conseil de gestion de la Fondation universitaire, sur proposition du Président
- ❑ La désignation de deux enseignants-chercheurs au Conseil de gestion du Service de la formation tout au long de la vie
- ❑ La convention de prestation de services entre Avignon Université et l'Université Numérique en Santé et Sport (UNESS) relative à la médiatisation de ressources dans le cadre du projet SHIFT
- ❑ L'accord-cadre entre Avignon Université et l'Université de Montréal (UDEM) - Canada
- ❑ L'accord-cadre de coopération internationale entre Avignon Université et l'Université Nationale de Pusan (PNU) - Corée du Sud

À noter : l'ensemble des documents sera consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil d'administration.

Fait à Avignon, le 21 mai 2024



Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

Service des affaires générales et institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33 (0)4 90 16 28 85
vice-president-ca@univ-avignon.fr